



Promoteurs immobiliers

## Label Haute Sécurité Santé - HS2®



### Avec HS2®, les habitants vivent mieux et plus longtemps chez eux

D'ici 2050, le nombre de personnes âgées représentera un tiers de la population et dépassera celui des moins de 15 ans. Un enjeu de société face auquel il faudra prévoir plus de logements adaptés aux besoins des seniors.

La démarche du label HS2® vise à apporter des réponses structurées pour relever les défis de l'adaptation de notre Société au Vieillessement.

**Avez-vous déjà engagé des actions spécifiques pour prendre en compte les besoins des seniors ?**

«ADOPTER LA DÉMARCHE HS2®, C'EST PERMETTRE À VOS CLIENTS SENIORS DE BIEN VIVRE ET BIEN VIEILLIR CHEZ EUX ET DANS LEUR QUARTIER.»

### Vos besoins

- Offrir à vos investisseurs des logements adaptés à la perte d'autonomie.
- Se différencier de la concurrence par le biais d'un label qui valorisera vos efforts.
- Disposer de standards aussi bien pour les aménagements du logement, des parties communes que les services que vous pourriez offrir une fois le programme livré.
- Maîtriser les coûts liés à l'adaptation des logements pour lutter contre la perte d'autonomie.
- Intégrer vos projets dans un environnement global favorisant le mieux vivre chez soi.

### Les raisons de s'engager dans une démarche HS2®

En tant que promoteur immobilier, HS2® vous permet de :

- Savoir construire pour les seniors en leur proposant plus de confort et de sécurité grâce à un référentiel élaboré par des spécialistes du vieillissement,
- Répondre aux attentes des collectivités et bénéficier d'opportunités de foncier
- Etre identifiés par les bailleurs sociaux en recherche de VEFA pour leurs projets d'habitats seniors
- Mieux vendre à vos investisseurs en leur apportant un gage de qualité et de réassurance
- Bénéficier du réseau des partenaires labellisés et d'un label de référence valorisant vos actions

Pour en savoir plus : [www.apave-hs2.com](http://www.apave-hs2.com)



### Qu'est-ce-que HS2® ?

Le label Haute Sécurité Santé - HS2®, vise à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et fragilisées ou leur accueil dans des logements neufs ou rénovés intégrant ce référentiel.

HS2® s'inscrit dans la continuité du HQE (Haute Qualité Environnementale) qui s'attache à valoriser l'empreinte environnementale d'un bâtiment alors que HS2®, s'attache, quant à lui, à valoriser la personne, sa santé et sa sécurité, le tout dans un cadre de vie approprié.

Le label apprécie, par exemple, la qualité du logement, les équipements proposés, la sécurité des locaux ou encore la proximité de certains services (commerces, établissements de santé, espaces culturels...).

Il peut s'agir d'évaluer :

- des travaux d'aménagement : adaptation de cuisine ou de salle de bains, balisage lumineux pour les déplacements nocturnes, domotique, etc.
- des équipements connectés : détecteur de chute intégré, dispositif de mesure d'activité (actimétrie) ou équipements automatisés (volets roulants...), dispositifs médicaux connectés à une plateforme de télémédecine (tensiomètre, oxymètre...).

La démarche HS2® apporte une réponse structurée, progressive et collaborative aux exigences du développement durable et de la responsabilité sociétale (RSE) englobant de façon pragmatique et transversale les multiples normes existantes (ISO 26000, ISO 14001, ISO 27001, OHSAS 18001...).

Ce label permet de valoriser un savoir-faire, dans une logique d'amélioration continue. C'est un **gage de Reconnaissance, de Qualité et de Réassurance** pour les personnes âgées et fragilisées, leurs proches et les différentes parties prenantes d'un projet d'habitat (financeurs, collectivités).

Il s'agit d'une démarche qualité volontaire, reconnue par la Filière Silver économie, l'Observatoire de l'Immobilier Durable comme **label «Confort et Bien-être»** et les bénéficiaires et opérateurs des + de 10 000 logements inscrits dans la démarche.

### Les macarons HS2®, indicateurs du niveau de labellisation

Le niveau de labellisation des lieux de vie et des prestations de services se concrétise par l'obtention de 1 à 4 macarons correspondant à **4 niveaux d'intensité**, de minimal à optimal.



**NIVEAU  
MINIMAL**



**NIVEAU  
ORDINAIRE**



**NIVEAU  
MAXIMAL**



**NIVEAU  
OPTIMAL**